

Mardi 08 Octobre 2019

Présents : Christophe Euillet, Sylvie Decourcelle, Abel Rospide, Didier Mazens, Laurence Gérard, Peggy Flamand, Mohammed Mérabet, Gilles Carré, Catherine Gautier

Invités : Adrien Debonnière, Maéva Le Blanc, Valérie Dubu

Nous souhaitons la bienvenue à Valérie Dubu, membre coopté au sein du Conseil d'Administration. Présentation est faite de l'organisation et de la fonction de chaque membre du CA.

1. Information sur le jumelage

Peggy nous transmet l'information donnée par Dorine Fumée durant le forum des associations :

A partir de 2021 un tournoi sur 3 dates sera organisé avec réception sur 1 an et déplacement sur 2 ans mais sans subvention. Ce jumelage concerne les trois villes : Friedberg (Allemagne), Entrecameto (Portugal) et Villiers Sur Marne.

Nous devons réfléchir à l'opportunité pour nous de participer.

2. Information assurance

Notre contrat d'assurance avec la MAIF (automission) permet de sur-assurer les véhicules des entraîneurs (évite le malus en cas d'accident). Cela coûte entre 700 et 800 euros/an et représente en conséquence un effort financier certain pour le club. Aujourd'hui beaucoup de déplacements sont effectués par les mini bus.

La question est donc posée de reconduire ou non cette auto-mission (soit 7-8 personnes concernées)

Le sujet est voté : 6 pour // 3 abstentions // 0 contre

On maintient donc la prestation pour Adrien, Mohamed, Luc, Abel, Thomas. Laurence va donc s'en occuper le 9 octobre.

3. Infos sur les recherches de partenaires

On a envoyé un mail de recherche de partenariat aux parents des adhérents mais pour l'instant aucune réponse. On a eu des retours indiquant que certaines personnes pourraient « rester sur leur faim » car il n'y a pas de grille tarifaire.

Nous allons donc envoyer des courriers ou aller directement auprès des sociétés et commerces villiérains.

4. Projet concernant des événements Club à créer

Maéva propose d'organiser plusieurs événements dont 3 tournois dans la saison 2019/2020 :

- Tournoi hand fluo

Samedi 21 Décembre de 18h à minuit.

Tarifs : 8 euros jusqu'à 15 ans et 10 euros à partir de 16 ans (*il faudra statuer lors de la prochaine réunion pour la date et tarif*).

Il faudra prévoir un stand buvette et boutique

- Carnaval hand

En mars, 3€ ou 5€ avec récompense pour le meilleur déguisement. Stand buvette et boutique

- Ramène un ou une pote (-11 ou -13 ans)

Mercredi 22 Avril pour les -11 et le **mercredi le 29 Avril** pour les -13

5. Projet concernant la boutique

Maéva propose de rajeunir La Boutique Club :

- faire un « destockage d'Octobre » : survêtements Kempa (proposition à – 50% soit 25€) et chaussettes club (proposition à -50% soit 2€ la paire)

Présentation des nouveaux survêtements. doudounes, sacs....

Mise en valeur de la boutique, sur Facebook.

Attendre de voir le résultat du déstockage avant de choisir de nouveaux équipements.

6. Rédaction du bilan de stage de Sablé

Bilan à faire 3 mois au plus tard après le stage. Laurence estime que c'est aux entraîneurs de faire le bilan sportif. (Abel, Adrien, Mohamed, Kady, Tristan).

Date butoir pour le remettre à Laurence : Fin des vacances de la Toussaint, soit le 31 octobre 2019.

7. Adhérents/ cotisations

Nous nous interrogeons sur l'opportunité de prendre en charge une partie ou la totalité de la cotisation de certains adhérents particulièrement en difficultés (2 cas se présentent) :

- [REDACTED] :
Plusieurs solutions sont envisagées pour l'investir :
 - sur l'arbitrage
 - Sur les tables
 - Sur les initiations

Et revoir en Janvier/Février afin de voir comment elle s'investie.

- [REDACTED] :
On attend ses bons caf ou tous en club et s'il n'arrive pas à couvrir sa cotisation on la « retiendrait » sur son forfait arbitrage payé par le club.
On revoit ce point en Janvier ou Février

8. Organisation des tenues de tables / buvettes

Refaire des fiches explicatives pour l'ordinateur et la table de marque.

Faire une formation table obligatoire pour les entraîneurs et les arbitres.

9. Evolution des collectifs et entraîneurs

- Filière féminine

A l'heure actuelle, pas de collectif -11 féminin (7 filles associées avec les -11 garçons).

-13 filles 1 (Adrien)

-13 filles 2 (Evan)

-15 filles 1 (Adrien)

-15 filles 2 (Abdoul)

Sénior 1 Rodolphe ET Sénior 2 David

- Filière masculine

En -11 garçons il y a eu beaucoup d'inscriptions + les 7 filles. Donc obligation de faire 2 équipes. Cela est contraignant car il n'y a personne pour les encadrer (Mohamed en soutien de Grégory le mardi mais il ne sera disponible que jusqu'en Novembre). Il y a beaucoup de parents qui suivent les entraînements. Le manque de créneaux est régulièrement remonté auprès du Maire. Salem, père de Tanina et ancien joueur du club, veut bien manager de temps en temps.

Si nous n'arrivons pas à trouver des entraîneurs surtout pour les collectifs commençant à 17h30, devons-nous arrêter nos interventions dans les collèges, notamment Curie (très peu d'élèves en classe hand et difficulté à en faire une classe à projet), **ou embaucher un nouveau salarié ?** Différentes solutions sont à rechercher pour les semaines à venir.

Concernant les séniors 2 : collectif très riche en effectif (entre 20 et 28 joueurs) et en qualité, avec 50% d'anciens et 50% de nouveaux. Soulagement d'avoir le terrain entier le lundi soir (jeunes féminines 2 jouent soit avec les séniors 1 le mercredi soit en -15F le lundi 19h).

Concernant les seniors 1 : 1 vingtaine de joueurs mais ne sont pas toujours présents aux 2 entraînements.

- Collectifs mixtes :

Babyhand : environ 12 à 15 en cours d'inscription (Céline + Mounia + Shelby)

Ecole de hand : 21 enfants (Tristan + Thomas + Maéva)

Loisirs : 25 à 29 en cours d'inscription (Benjamin reprend l'entraînement du groupe)

10. Ecole d'arbitrage + Soutien à Solal

Actuellement 8 arbitres régionaux et départementaux.

Les JA Clubs : 10 en formation. Recherche d'un binôme pour Chiara

Les animateurs : Remy, Maxence, Gilles. Rendez-vous prévu cette semaine avec Rafik Heddidi (Ligue) et Gilles pour finaliser sa qualification.

Les accompagnateurs : Grégory, Mohamed, Abdoul, Saïd. Il faut qu'ils aient effectué 5 suivis dans la saison pour valider leur rôle dans l'école d'arbitrage.

Des formations auront lieu le samedi matin par Solal qui travaille déjà en relation avec Gilles (Tristan G. s'est proposé également en soutien).

Rémi R. veut bien épauler Gilles lorsque celui-ci sera absent. Il lui a proposé de suivre une formation d'animateur.

Remy H. est superviseur mais n'intervient pratiquement jamais dans l'école d'arbitrage du club. Didier va le recevoir avec Gilles pour clarifier son rôle et son investissement.

De plus, il faut réfléchir à « récompenser » les jeunes qui s'investissent bénévolement notamment en les proposant aux trophées du sport.

11. Evolution des services civiques

Benjamin F. a décliné car il a trouvé un emploi. Et la personne reçue par Didier en septembre habite trop loin.

Christelle J. est intéressée mais elle cherche surtout un poste en apprentissage (service civique = 24 heures).

Jadi K. (gardien des séniors) est également intéressé mais il attend l'accord de son école car il est en BPJEPS.

12. Organisation d'un stage d'été 2020

Le dernier stage a coûté 9 887 € pour le centre et 2 000 € pour le car + 3 200 € (entraîneurs), soit environ 15 000 € pour 52 jeunes. A cela nous devons déduire la participation du conseil départemental et celle des familles -> il reste 6 500 € à la charge du club soit 125 € / stagiaire.

Lors de la prochaine réunion (priorité), nous devons décider de l'organisation ou non du prochain stage à l'été 2020, qui pourrait être prioritairement destiné aux collectifs -13/-15/-18 soit 50 enfants.

13. Information concernant la mutation de la joueuse qui veut retourner à Ormesson

Compte tenu du désir de la joueuse Nour F., qui avait muté à Villiers en juillet 2019 pour la saison et souhaite finalement revenir à Ormesson, nous nous interrogeons sur les décisions à prendre. A minima, nous encaisserons son chèque de caution de la valeur de la mutation (154 €).

Après débat, nous procédons au vote :

- | | | | |
|---|--------------------------|---------|----------------|
| 1) Faut-il accepter d'émettre une lettre de sortie avant le 31/12 ? | OUI à l'unanimité | | |
| 2) Faut-il lui rembourser une partie de sa cotisation ? | OUI : 7 | NON : 2 | ABSTENTION : 0 |
| 3) Faut-il lui rembourser 50% de sa cotisation ? | OUI : 6 | NON : 0 | ABSTENTION : 3 |

Il est donc décidé d'encaisser les deux chèques en notre possession (caution et cotisation). Après le délai bancaire de non-rejet de ces chèques (15 jours), la lettre de sortie officielle sera adressée par Didier au club d'Ormesson et un chèque de remboursement de 105 € sera adressé par Sylvie à la joueuse.

Didier informera la joueuse et le Président du club d'Ormesson de ces décisions.

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2019 à 20h00

P. FLAMAND
Secrétaire

D. MAZENS
Président